**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés Band: 8 (1978)

Heft: 6

**Rubrik:** Votre argent : questions-réponses

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 26.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Cette rubrique est tenue «Aînés» par des spécialistes financiers qui répondent aux questions de nos lecteurs, à condition toutefois que celles-ci ne soient pas trop personnelles. Nous prions les lecteurs que cette rubrique intéresse d'adresser leurs questions à «Aînés», rubrique financière, case postale 1002 Lausanne.

#### Partir en vacances sans soucis

Mme Y. F., Sierre. Mon mari et moi allons entreprendre prochainement un long voyage à l'étranger. Comment pouvons-nous emporter notre argent autrement qu'en liquide? La banque peut-elle payer nos factures pendant notre absence? Que faire pour se protéger des voleurs?

## Réponse:

Des «Travellers Cheque» plutôt que du liquide

Emportez le moins possible d'argent liquide. Achetez des chèques de voyage (Travellers Cheque). Ils sont sûrs et vous avez la certitude de ne pas vous trouver sans un sou si on vous volait. Ces chèques sont émis par les grandes banques en sommes rondes, contre paiement. Ils peuvent être échangés à n'importe quel moment contre des monnaies étrangères. Le titulaire est protégé contre le vol ou la perte. En effet, celui qui vole ou trouve un chèque de voyage ne peut rien en faire; lors de l'achat des chèques, le porteur appose sur celui-ci une première signature en présence du caissier. Lorsqu'il le présente à la banque pour le changer, il doit apposer sous les veux de l'employé sa signature une deuxième fois. Au cas où vous auriez égaré vos chèques, vous pouvez vous les faire rembourser. Dans la plupart des cas, vous obtiendrez une indemnité partielle en moins de 24 heures et le reste quelques jours plus tard. Si vous deviez poursuivre votre vovage, le solde vous parviendrait à votre prochaine étape. Le chèque de voyage est donc un moyen de paiement particulièrement approprié pour le trafic touristique.

SOS argent!

Il se peut néanmoins que surviennent des imprévus désagréables vous obligeant à prolonger votre séjour, à faire face à une dépense imprévue alors que vous vous trouvez à court d'argent. Comment obtenir alors à l'étranger les fonds nécessaires? Beaucoup de banques vous tirent facilement d'embarras. Il suffit d'appeler par téléphone l'établissement avec lequel vous êtes en relations régulières et de lui fournir les indications suivantes:

- les «coordonnées» exactes de l'hôtel où vous séjournez ou l'endroit où I'on peut vous joindre;

votre numéro de référence bancaire (numéro de compte) et le nom de l'employé que vous connaissez, de façon à pouvoir lui parler personnel-

lement si possible; la raison sociale et le nom de la succursale d'une grande banque proche

de l'endroit où vous séjournez. Votre banque enverra aussitôt l'argent à la banque indiquée et vous adressera un avis d'exécution.

La banque paie vos factures

Si vous avez un compte auprès d'une banque, celle-ci se chargera du paiement de vos factures même si vous êtes en train de vous reposer sous les palmiers des Tropiques. Pour ce faire, vous lui envoyez simplement les bulletins de versement verts ou les cartes de versement bleues. Elle les paiera et vous recevrez un avis de débit en guise de confirmation.

(Pour les ordres permanents, voir «Aînés» No 4, avril 1978.)

Se protéger contre les voleurs

Comment se protéger efficacement contre les surprises désagréables au retour des vacances? C'est simple: louez un safe auprès de votre banque; il vous offrira beaucoup de sécurité pour une somme modique. Objets de valeur, bijoux, lettres, certificats, monnaies, timbres-poste, vous pouvez déposer tout cela dans un safe en toute tranquillité. Le loyer annuel du plus petit casier s'élève à moins de Fr. 40.—. Mais vous pouvez aussi louer un safe plus vaste pour une durée plus courte.

La location d'un safe n'exige pas de grandes formalités. En quelques minutes, vous recevrez votre clé, qui ne suffit pas à elle seule pour ouvrir votre safe. C'est pourquoi, si vous la perdez, cette clé n'aura aucune valeur pour celui qui l'aura trouvée. Il faut encore ce qu'on appelle la «clé de la banque» qui reste en possession de la banque. Elle non plus ne permet pas, seule, d'ouvrir votre safe. Ce n'est qu'en utilisant simultanément les deux clés que sésame s'ouvrira! Ici aussi, le vieux proverbe «deux précautions valent mieux qu'une» garde toute sa valeur. Pour terminer, un conseil: n'hésitez pas à prendre contact avec une banque avant de partir en voyage. Le caissier peut encore vous renseigner sur d'autres questions: le change, les prescriptions relatives aux importations et exportations de billets, les cartes de crédit, etc. Vous pouvez vous éviter ainsi bien des surprises désagréables.

(Les réponses à ces questions nous ont été fournies par des spécialistes du Crédit Suisse.)

# **NOTRE SUCCÈS: VACANCES SÉJOURS**

En car de grand confort, avec excursions facultatives

AU TESSIN LUGANO

dès Fr. 332.-7 jours

> LAC DE GARDE RIVA

dès Fr. 421.-7 jours

RIVIERA DES FLEURS **ALASSIO** 

7 jours dès Fr. 392.

MER ADRIATIQUE RIMINI(TORRE-PEDRERA) 8 jours dès Fr. 328.-

Dates, programmes, réservations et détails chez :

VOYAGES

**NEUCHATEL** St-Honoré 2 Tél. 038/258282

# SOCIÉTÉ ROMANDE POUR LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DE LA SURDITÉ

Son but: renseigner et défendre les intérêts des durs d'ouïe

de manière non lucrative

amicales des durs d'ouie, revue « Aux écoutes », cours de lecture labiale, centrale d'appareils acoustiques dépositaires de la plupart des marques et modèles. Son action:

essais - comparaisons - service après-vente gratuit - pas d'obligation d'achat Conseils -

> Lausanne : Genève : rue Pichard 9 (021) 22 81 91 (022) 21 28 14 Genève rue de Rive 8 (038) 24 10 20 (027) 22 70 58 Neuchâtel: fbg de l'Hôpital 26 Sion av. de la Gare 21 rue St-Pierre 26 (037) 22 36 73